

Leçons du 4 octobre

47% de grévistes à la DGI le 4 octobre.

Il s'agit là et ce n'est pas un fait exceptionnel du taux de participation le plus élevé de la fonction publique et probablement tous secteurs confondus au plan interprofessionnel.

Pourquoi ?

Finalement, c'est simple : les agents DGI vivent mal un quotidien sous pression permanente où la confiance n'est pas le maître mot. Ils sont las de réformes pas toujours aussi bien ficelées que l'indiquent les manuels. Ils sont déçus par l'absence de reconnaissance pécuniaire de leurs efforts.

Mais, peut-être plus que tout, ils finissent par se poser des questions sur leur rôle dans une société où ils sont les spectateurs passifs de la déroute sociale. Ils voient une société qui se délite et où les inégalités prospèrent au nez et à la barbe de l'Impôt dont le rôle dérive vers un instrument du libéralisme plutôt que vers un outil de répartition des richesses.

C'est une crise d'identité et de reconnaissance qui s'est exprimée une nouvelle fois le 04 octobre.

La DGI donne le sentiment de s'être installée ou d'avoir été installée dans une logique sacrificielle tant sur le terrain politique que sur celui de ses moyens.

Il faut en sortir.

La modernité ne se réduit pas aux gains de productivité.

Pour une politique offensive du logement social !

Ce n'est un secret pour personne, il est difficile de se loger dans certaines villes ou régions en France métropolitaine ou dans les DOM.

Le prix des loyers ou des logements est devenu prohibitif pour beaucoup y compris pour les agents du MINEFI et de la DGI. Il faut savoir que certains vivent dans des situations de logement proprement insupportables sans compter le cas dramatique de certains retraités contraints de quitter un logement social réservé aux actifs et incapables faute de moyens suffisants de se loger dans le secteur privé.

Que faire ? Si nous ne pouvons pas régler seuls un problème plus général nous disposons toutefois de

marges de manœuvre qu'il faudrait savoir mobiliser. Très concrètement nous proposons d'affecter une partie du produit de la cession de nos immeubles au logement social des agents les plus mal lotis.

En somme, des mètres carrés de bureaux en moins contre des mètres carrés de logement en plus.

Afficher publiquement un tel choix ne serait assurément pas plus impopulaire que de remettre une médaille à certains et constituerait à n'en pas douter un symbole de considération autrement plus efficace.

Directeurs divisionnaires « Réclamons notre dû »

Oui, c'est une revendication légitime.

Pour les directeurs divisionnaires, le constat est simple. Depuis la création du grade " atypique dans la fonction publique ", ils sont restés à l'écart de toutes les améliorations de carrière.

Rien après le conflit 1989, pas plus dans le cadre des accords Durafour et toujours rien depuis.

En fait, sous prétexte d'être un grade de passage, la carrière est restée bloquée au même étage alors que l'ascenseur n'a pas si mal fonctionné pour les grades du dessus et du dessous.

Par contre, pour les contraintes, l'ascenseur des charges est bien monté au gré des réformes ininterrompues à mettre en place.

Maintenant, il est temps de présenter l'addition. De réclamer son dû comme tous les agents de la DGI.

Manière de prouver, s'il en était besoin, que les directeurs divisionnaires s'intègrent dans le mouvement général du revendicatif SNUI.

Le verticalisme assumé, c'est ça.

Mouvement des conservateurs des hypothèques et des receveurs divisionnaires

Le prochain mouvement concerne l'année 2006 pour les postes de CH4, CH5, CH6 et de RD du 3ème groupe (2ème sous-groupe) et la période du 01.01.2006 au 31.08.2006 pour les postes de CH1, CH2, CH3 et de RD jusqu'au 3ème groupe (1er sous-groupe).

Les projets seront connus le 14.11.2005, la consultation aura lieu les 15 et 16.11.2005 et la CAP se tiendra le 17.11.2005.

N'hésite pas à nous transmettre dès à présent, si ce n'est pas déjà fait, le double de ta demande de mutation ou de nomination afin que nous puissions la suivre au mieux.

Par ailleurs, nous te rappelons que tu peux trouver sur notre site le compte-rendu du groupe de travail du 24.06.2005 relatif aux conditions d'accès à CH/RD.

Rentrée littéraire aux Impôts

Ronan Le Berre est Breton, directeur divisionnaire à la DSF du Loiret, adhérent de la section des directeurs du SNUI et écrivain public à ses heures.

Auteur de nouvelles à succès, il vient de publier aux éditions L'Harmattan un ouvrage intitulé : "De mots et d'écume"

Ce livre ne se dévore pas, il se déguste comme un bon verre de Chouchen.

Un peu mélancolique, parfois déroutant.

Si vous voulez lire une des meilleures plumes de la DGI contactez son auteur qui se fera un plaisir de vous faire parvenir pour une bouchée de pain un exemplaire dédicacé de son ouvrage.